



CRÉATEUR D'UNI-VERT DURABLE

CHARTRE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOTRE VISION

Notre force prend racine dans l'HUMAIN et son ENVIRONNEMENT.



- L'Humain est au centre de nos décisions;
- Nous puisons notre force et notre motivation quotidienne dans les êtres qui nous entourent;
- Nous formons une grande famille aux liens tissés serrés grâce aux principes de la responsabilisation, de l'autonomie et de la confiance;
- Nous évoluons dans un cadre de travail qui stimule l'épanouissement personnel de chacun;
- Nous concevons des produits pensés pour respecter les limites de notre planète.

NOTRE ENGAGEMENT

Nous avons conscience de l'impact de nos activités sur notre environnement. Par une démarche d'amélioration continue, nous voulons agir sur le cycle de vie de nos activités en conciliant l'amélioration de nos performances sociales et environnementales avec la rentabilité et la pérennité de notre entreprise.

Pour ce faire, nous nous engageons à :

- Mesurer et améliorer notre empreinte environnementale sur tout le cycle de vie de nos produits;
- Améliorer les bénéfices sociaux et environnementaux de nos activités;
- Encourager la participation de tous nos collaborateurs;
- Coopérer avec nos parties prenantes internes et externes.



NOS VALEURS

Nos valeurs sont le RESPECT, l'INTÉGRITÉ, la COLLABORATION et la POLYVALENCE.

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Nos actions sont dirigées par les balises que sont nos orientations stratégiques. Ces orientations nous guident vers la mise en oeuvre de notre Vision écoresponsable.

1 S'ENGAGER VERS UNE STRATÉGIE DE CIRCULARITÉ DE NOS PRODUITS.

2 RENFORCER L'IMPACT POSITIF DE NOTRE ENTREPRISE SUR NOTRE COMMUNAUTÉ.

3 CRÉER UNE CULTURE ORGANISATIONNELLE CENTRÉE SUR L'HUMAIN.

NOTRE RESPONSABILITÉ



La présente chartre s'applique à tous les collaborateurs et partenaires de notre entreprise. ABP encourage aussi ses fournisseurs, ses clients et ses partenaires stratégiques à adopter des pratiques écoresponsables qui intègrent les principes du développement durable.

ABP s'engage à se conformer aux règles légales des pays et territoires dans lesquels nous exerçons nos activités.